

Table des matières



Préface	9
Introduction	11

PREMIÈRE PARTIE

LA DIMENSION SYMBOLIQUE ET HISTORIQUE DE LA QUESTION DE L'EAU AU NIVEAU DU BASSIN DU JOURDAIN

Chapitre 1^{er}

Le contexte géo-hydrographique et symbolique du bassin du Jourdain	21
CONTEXTE ET DONNÉES HYDROGRAPHIQUES	24
Les aquifères (les ressources en eau souterraine)	24
– <i>L'aquifère montagneux</i>	<i>26</i>
. <i>Le bassin ouest</i>	<i>26</i>
. <i>Le bassin nord-ouest</i>	<i>28</i>
. <i>Le bassin est</i>	<i>28</i>
– <i>L'aquifère côtier</i>	<i>28</i>
– <i>Les autres aquifères</i>	<i>29</i>
Le Jourdain et ses affluents	31
– <i>Le haut Jourdain</i>	<i>31</i>
– <i>Le lac de Tibériade</i>	<i>33</i>
– <i>Le Yarmouk</i>	<i>34</i>
– <i>Le bas Jourdain</i>	<i>35</i>
Le Litani	36
DONNÉES PAR PAYS	38
Pays d'amont au niveau du bassin du Jourdain	39
– <i>Le Liban</i>	<i>39</i>
– <i>La Syrie</i>	<i>42</i>
Pays d'aval au niveau du bassin du Jourdain	43
– <i>La Jordanie</i>	<i>43</i>
– <i>Israël</i>	<i>44</i>

Pays périphériques au niveau du bassin du Jourdain	45
– <i>La Turquie</i>	45
– <i>L'Égypte</i>	46
LA VALEUR SYMBOLIQUE DE L'EAU, UNE CONSTANTE AFFIRMÉE	
DANS LA PENSÉE ET LES TEXTES SACRÉS OU PROFANES	46
La place de l'eau dans les civilisations pré-abrahamiques et	
mésopotamiennes	49
– <i>L'eau et l'apparition des premières civilisations et communautés</i>	
<i>humaines organisées</i>	49
– <i>Les mythologies théogoniques et primitives : la divinisation de</i>	
<i>l'élément aquatique</i>	51
. <i>Les mythologies théogoniques et primitives</i>	51
. <i>La divinisation de l'élément aquatique dans les cultures antiques</i>	51
L'eau dans la pensée et les écrits sacrés	52
– Le judaïsme	53
. <i>Une histoire antique associée à l'eau</i>	53
. <i>Contrôle sur l'eau et miracles hydrauliques, véritables signes divins</i>	54
– L'islam	56
. <i>L'expansion de l'islam et l'eau</i>	58
. <i>L'eau comme source de vie et de mort dans les textes et écrits sacrés</i>	59
. <i>Source de spiritualité</i>	60
– Le christianisme	60
La valeur de l'eau dans la pensée et les écrits profanes	61
– Le sionisme	61
. <i>L'attachement à la terre</i>	63
. <i>La valorisation de l'esprit pionnier, négation du diasporisme</i>	65
. <i>La volonté d'accès à l'eau et les ambitions agricoles</i>	65
– Le nationalisme arabo-palestinien et la question de la terre et de l'eau	67
 Chapitre 2	
Le contexte historique contemporain	71
DES PREMIÈRES IMPLANTATIONS JUIVES PUIS SIONISTES AU REMODELAGE	
DU PROCHE-ORIENT (1880-1924)	71
Un projet hydro-agricole pensé de longue date	71
L'influence des occidentaux	73
La question des frontières (1916-1924)	78
– Les accords « Sykes-Picot » et les premières négociations entre	
les grandes puissances (1916-1918)	78
. <i>Les accords « Sykes-Picot »</i>	78
. <i>Les propositions françaises</i>	80
. <i>Les propositions et contre-propositions des alliés (1919-1920)</i>	81

– Positions sionistes et arabes	86
. <i>Les positions sionistes : la naissance de l'« hydro-irrédentisme »</i>	86
. <i>Les positions arabes : un intérêt moins prononcé</i>	89
LA MONTÉE DES TENSIONS JUSQU'À LA NAISSANCE DE L'ÉTAT D'ISRAËL (1924-1948)	91
La permanence des revendications sionistes : l'affirmation de l'hydro-irrédentisme	91
– <i>Les revendications sur le Liban</i>	92
– <i>Les revendications sur la Syrie</i>	95
– <i>Les revendications sur la Transjordanie</i>	97
– <i>Les revendications sur le Sinai égyptien</i>	100
La fixation des frontières et l'enjeu de la capacité économique d'absorption	101
– <i>La fixation des frontières et ses conséquences</i>	101
– <i>Le débat sur la capacité économique d'absorption</i>	103
LES DIFFÉRENTES TENTATIVES DE CONCILIATION ET LEURS ÉCHECS (1948-1967)	107
Les premiers plans unilatéraux	108
– Les plans israéliens	109
. <i>Le plan Hays (1948) et le plan septennal (1953)</i>	109
. <i>L'exploitation des eaux de la rive occidentale du Jourdain</i>	110
– Les plans arabes (1950-1952)	111
. <i>Le rapport Mac Donald (1950)</i>	111
. <i>Le plan Bunger (1952)</i>	112
Les plans de partage internationaux	113
– Le plan Main (1953)	113
– La première phase des négociations Johnston (1953)	114
. <i>Le plan arabe (1954)</i>	114
. <i>Le plan Cotton (1954)</i>	114
– La seconde phase des négociations Johnston (1954-1955)	115
Le retour aux plans unilatéraux et la montée des tensions régionales (1956-1967)	117
– Les projets israéliens et la réaction arabe (1956-1964)	117
– La concomitance des plans unilatéraux arabes (1956-1964)	119
– Vers la guerre et la victoire d'Israël (1964-1967) : le triomphe de l'hydro-irrédentisme	120
. <i>Les attermoissements et palinodies arabes</i>	120
. <i>Les affrontements armés généralisés</i>	123

DEUXIÈME PARTIE :
LA GÉOPOLITIQUE DE L'EAU AU NIVEAU DU BASSIN DU JOURDAIN :
ENTRE CONFLIT ET COOPÉRATION ?

Chapitre 3

Les relations apaisées et non-confliktuelles entre Israël et les acteurs directs ou périphériques du bassin du Jourdain : Égypte, Jordanie, Turquie	135
LES RELATIONS ISRAËLO-ÉGYPTIENNES	137
Le projet de Sadate et son échec (1977-1981)	138
<i>– Le projet de Sadate : l'eau contre la paix</i>	<i>138</i>
<i>– L'échec du projet</i>	<i>140</i>
De la relance progressive des projets de coopération israélo-égyptiens au statu quo actuel	142
<i>– Le processus de paix régional comme facteur de relance des projets de coopération israélo-égyptiens</i>	<i>142</i>
<i>– Le temps des incertitudes</i>	<i>143</i>
<i>– Le retour au statu quo et les perspectives futures</i>	<i>147</i>
LES RELATIONS ISRAËLO-JORDANIENNES	148
De l'époque des tensions à celle de la non agression (1967-1993)	148
<i>– La résistance palestinienne comme facteur principal des tensions israélo-jordaniennes (1967-1969)</i>	<i>148</i>
<i>– L'évolution jordanienne et l'élimination des radicaux palestiniens (1969-1971)</i>	<i>149</i>
<i>– La période de la non-agression (1971-1993)</i>	<i>150</i>
Le temps de la paix et ses vicissitudes	152
<i>– La redéfinition des relations israélo-jordaniennes après la guerre du Golfe</i>	<i>152</i>
<i>– Une coopération difficile</i>	<i>155</i>
LES RELATIONS ISRAËLO-TURQUES	157
De l'empire ottoman jusqu'à la reconnaissance de l'État d'Israël en 1949	159
<i>– De l'Empire ottoman à la naissance de la Turquie moderne</i>	<i>159</i>
<i>– De l'avènement de la République turque à la création de l'État d'Israël (1924-1948)</i>	<i>160</i>
De la reconnaissance à l'accord de coopération (1949-1996)	161
<i>– De la reconnaissance de l'État juif à l'Intifada (1949-1989)</i>	<i>161</i>
<i>– De la guerre du Golfe à l'accord de coopération de 1996 (1990-1996)</i>	<i>165</i>
De l'accord de 1996 à nos jours	166
<i>– La dimension hydraulique de l'accord de coopération</i>	<i>166</i>
<i>– Les incertitudes de la coopération israélo-turque</i>	<i>167</i>

Chapitre 4**Les relations conflictuelles entre Israël et les acteurs directs
du bassin du Jourdain, pays d'amont : Liban, Syrie,**

Territoires palestiniens	171
LES RELATIONS ISRAËLO-LIBANAISES	172
La montée des tensions (1967-1978)	173
– <i>De la guerre des Six Jours à l'expulsion des combattants palestiniens de Jordanie (1967-1970)</i>	173
– <i>Du début de la « guerre civile » à l'arrivée au pouvoir du Likoud (1975-1978)</i>	175
L'occupation du Sud-Liban et l'enjeu hydraulique (1978-2000)	176
– <i>De l'opération « Litani » à l'opération « Paix en Galilée » (1978-1982)</i>	176
– <i>La question des motivations profondes de l'invasion israélienne et de l'exploitation présumée des eaux libanaises</i>	178
Les relations israélo-libanaises depuis le retrait de 2000 et leur avenir ...	184
– <i>La question des fermes de Chebaa et les tensions avec le Hezbollah</i>	184
– <i>Le Liban peut-il encore mener une politique hydraulique autonome ?</i>	186
LES RELATIONS ISRAËLO-SYRIENNES	187
De la conquête du Golan à son annexion (1967-1981)	188
De l'annexion à l'échec des négociations (1981-2000)	189
De l'échec de 2000 à nos jours	194
LES RELATIONS ISRAËLO-PALESTINIENNES	198
Les premières implantations et législations contraignantes (1967-1977) : la naissance du paradigme sécuritaire	199
– <i>Les premières implantations</i>	199
– <i>La mise en place d'une législation contraignante</i>	202
De l'arrivée au pouvoir de la droite nationaliste jusqu'au début du processus d'Oslo (1977-1993) : le développement du paradigme sécuritaire	204
– <i>Les nationalistes et Camp David (1977-1979)</i>	204
– <i>De Camp David au début du processus Oslo (1979-1993)</i>	206
Oslo et son échec (1993-2001) : la permanence du paradigme sécuritaire	208
– <i>L'ambiguïté du processus d'Oslo, source de nombreux différends</i>	209
– <i>Une application inégale qui pérennise les déséquilibres</i>	210
– <i>Une assise politique précaire des principaux protagonistes</i>	212
Des enjeux associés à la question de l'eau : contours et viabilité du futur État palestinien, intégration des « Palestiniens de l'intérieur »	213
– <i>Les contours du futur État palestinien et sa viabilité</i>	213
– <i>La question de l'eau et les citoyens arabes d'Israël</i>	216

Chapitre 5

L'eau source de conflit et de guerre ou source de paix et de coopération au niveau du bassin du Jourdain ?	219
L'EAU SOURCE DE CONFLIT ET DE GUERRE ?	220
Les théories hydro-conflictuelles	220
La réalité et la pertinence de ces théories	224
Une dimension belligène de l'eau ?	227
L'EAU SOURCE DE PAIX ET DE COOPÉRATION ?	230
La coopération au Proche-Orient, rêve ou réalité ?	230
Dimensions théoriques	232
Les limites de la paix et de la coopération régionale	238
L'EAU ENTRE GUERRE ET PAIX : VERS LE MAINTIEN DU STATU QUO ?	240
Une volonté délibérée du maintien des tensions autour de l'eau ?	241
Le poids des idéologies et du discours	244
La nécessaire convergence de deux visions opposées : malthusiano-pessimistes et technico-optimistes	248
Vers une évolution des techniques, méthodes et mentalités	250
– Favoriser l'évolution de techniques et méthodes nouvelles	250
– Pour une nouvelle éthique de l'eau	251

TROISIÈME PARTIE :

**LES ENJEUX JURIDIQUES DE LA QUESTION DE L'EAU AU NIVEAU
DU BASSIN DU JOURDAIN**

Chapitre 6

Le droit international des cours d'eau	261
DÉFINITION, ÉVOLUTION, MÉTHODES DE TRAVAIL ET SITUATIONS OU ACCORDS PRÉEXISTANTS	263
Définition et évolution du droit international fluvial	263
– La définition classique	265
– La définition moderne	265
. La notion de bassin	266
. La remise en cause progressive de la définition classique	268
. L'affirmation de notions nouvelles : système de cours d'eau international et cours d'eau international	270
Méthodes et situations ou accords préexistants	272
– De l'accord-cadre à l'accord de système	273

– Les accords ou situations préexistantes	274
. <i>La volonté d'abrogation des traités antérieurs</i>	275
. <i>La volonté de maintenir le statu quo : la question des « droits » historiques, acquis, de première utilisation ou appropriation</i>	276
RÈGLES CONTEMPORAINES ET APPLICATION	278
Les grands principes du droit des cours d'eau issus de sources autonomes et formelles : principes généraux du droit, conventions et traités internationaux	279
– Le principe de l'utilisation équitable et raisonnable	281
. <i>Le contenu du principe</i>	281
. <i>Son application au Proche et au Moyen-Orient</i>	283
– L'obligation de ne pas causer de dommage à autrui	285
. <i>Le contenu du principe</i>	285
. <i>La contestation du principe et le compromis final</i>	286
– Les conséquences juridiques des principes évoqués et leurs limites au regard des principes généraux du droit et des conventions internationales	288
. <i>L'illicéité du détournement et des dérivations préjudiciables des cours d'eau, conséquence de l'obligation de ne pas causer de dommage à autrui</i>	288
. <i>L'obligation générale de coopération et d'information préalable</i>	291
– Une lacune essentielle : la question des eaux souterraines transfrontalières	292
Les règles juridiques applicables issues des sources subsidiaires du droit : la doctrine et la jurisprudence	295
– Les différentes théories ou thèses soutenues par la doctrine	295
. <i>La théorie de la souveraineté territoriale absolue : position des pays d'amont ...</i>	296
. <i>La théorie de l'intégrité territoriale absolue : position des pays d'aval</i>	299
. <i>La théorie des droits et obligations réciproques : la limitation des droits de souveraineté</i>	301
– La jurisprudence	302
– L'application au Proche et Moyen-Orient de la théorie des droits et obligations réciproques	304
L'apport potentiel du droit émergent de l'environnement, prolongement du précédent	307
– Les grands principes et l'évolution du droit international de l'environnement	309
. <i>Définition du droit international de l'environnement</i>	309
. <i>Les grands textes et étapes de l'évolution du droit international de l'environnement</i>	311
– Problématiques applicables à l'enjeu hydraulique au niveau du bassin du Jourdain	313
. <i>Pollution transfrontière et pollutions des cours d'eau</i>	313

. <i>La responsabilité des États</i>	315
. <i>La notion de patrimoine commun de l'humanité</i>	318
. <i>Le développement durable</i>	321

Chapitre 7

La protection des ressources en eau au regard du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme	325
---	-----

LES DISPOSITIONS DU DROIT INTERNATIONAL HUMANITAIRE ET DU DROIT INTERNATIONAL DES DROITS DE L'HOMME	326
--	-----

Du droit des conflits armés au droit international humanitaire	327
---	-----

– Le « droit de la Haye »	328
--	-----

. <i>Dispositions protégeant la propriété et les ressources du pays</i>	329
---	-----

. <i>La règle de l'autorité temporaire et non permanente de l'occupant</i>	330
--	-----

– Le « droit de Genève »	332
---------------------------------------	-----

. <i>Les grands principes issus du droit de Genève</i>	333
--	-----

. <i>Les dispositions spécifiques applicables au niveau du bassin du Jourdain</i>	335
---	-----

Le droit des peuples et la souveraineté permanente sur leurs ressources naturelles	337
---	-----

– De la reconnaissance comme peuple : le cas des Palestiniens	338
--	-----

– Le droit des peuples	340
-------------------------------------	-----

. <i>La souveraineté permanente des peuples sur leurs ressources naturelles</i>	341
---	-----

. <i>Le droit à l'autodétermination</i>	343
---	-----

Les autres sources relatives à la protection des ressources naturelles des individus et des peuples en cas de conflit armé ou d'occupation	345
---	-----

– Les dispositions relatives à l'environnement, issues du droit international humanitaire	345
--	-----

. <i>La Convention ENMOD</i>	345
------------------------------------	-----

. <i>Les Protocoles additionnels de 1977</i>	345
--	-----

– Les autres conventions et sources de droit, effectives ou potentielles	347
---	-----

. <i>La Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948</i>	347
---	-----

. <i>La Convention de 1997 relative à l'utilisation des cours d'eau à des fins autres que la navigation</i>	348
---	-----

. <i>L'affirmation progressive d'un droit individuel à l'eau, source potentielle de protection</i>	349
--	-----

APPLICATION AU NIVEAU DU BASSIN DU JOURDAIN	351
--	-----

Les thèses israéliennes : des argumentaires théoriques et pratiques visant à limiter l'application du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme	352
--	-----

– Les thèses et arguments reposant sur une base « juridique » ou « pseudo-juridique »	352
--	-----

. <i>L'absence d'une antériorité de souveraineté (ou la thèse de l'absence de souverain légitime)</i>	352
. <i>La guerre défensive</i>	356
. <i>Un droit de Genève axé sur la protection de l'État</i>	357
– Les thèses et arguments reposant sur une base extra-juridique	358
. <i>Des territoires sous autorité militaire</i>	358
. <i>Des arguments idéologiques et théologiques : les Territoires occupés appartiennent au peuple juif</i>	361
. <i>Des territoires qui ont été mis en valeur et préservés par les autorités israéliennes</i>	362
– Une application de facto du droit international dans le cadre d'un ordre juridique dualiste	363
. <i>Une application de facto</i>	363
. <i>Un ordre juridique dualiste</i>	364
Les thèses arabes	365
– Le constat dans les Territoires arabes occupés	365
. <i>Pillage des ressources, inégale répartition, discrimination dans l'accès à l'eau</i>	365
. <i>Surexploitation et dommages causés à l'environnement</i>	366
. <i>Des représailles militaires qui prennent pour cible les ressources hydriques</i>	367
– Les thèses arabes et le débat sur le droit d'ingérence	367
. <i>Les thèses arabes : l'application du droit international dans les frontières d'avant 1967</i>	367
. <i>Pour un droit d'ingérence applicable aux Territoires arabes occupés ?</i>	369
. <i>Deux enjeux au cœur de l'actualité : la construction du « mur de sécurité » et le récent conflit israélo-libanais de 2006</i>	372
Conclusion	375
Bibliographie	383
Lexique simplifié de translittération (français/arabe).....	423
Index	425
Annexes	427
. <i>I – Cartes</i>	429
. <i>II – Tableaux</i>	441